

Comme partout dans le pays, le nombre de personnes touchées par la covid 19 progresse régulièrement en Haute-Vienne. Le 29 mars, le taux d'incidence avait franchi la barre des 200 pour 100 000 habitants dans notre département. A la même date 52 000 personnes avaient reçu la première dose de vaccin et 17 500 la seconde. Cela ne suffit pas pour enrayer l'épidémie.

A Saint-Junien, la campagne de vaccination, placée sous la seule autorité de l'Agence régionale de santé et du centre hospitalier, n'avance pas au rythme souhaité. 100 à 150 vaccins sont réalisés chaque jour au centre hospitalier et la médecine de ville fait ce qu'elle peut avec les moyens dont elle dispose. Mais cela ne suffit pas. De nombreux d'administrés nous font part de leurs difficultés à obtenir un rendez-vous.

Le manque de vaccin et une organisation nationale défaillante en sont les principales causes. Il est grand temps d'augmenter le volume de livraison du vaccin et d'accélérer le rythme de vaccination.

Pour sa part, la mairie a mis à disposition du centre de vaccination du personnel technique et administratif. Elle est prête à répondre à d'autres sollicitations mais n'a pas la main sur le dispositif en place. Il nous reste à espérer que l'accélération de la vaccination annoncée par le gouvernement se traduise dans les faits.

Pierre Allard, maire

Internet très haut débit La fibre grand public à l'horizon 2024

Il faut attendre 2022 pour que les premiers travaux de déploiement de la fibre optique accessible aux particuliers commencent à Saint-Junien. Fin 2024, tous les foyers seront en mesure d'être raccordés au très haut débit.

En Haute-Vienne, trois zones de déploiement de la fibre ont été définies. La cité gantière et les autres communes de la Porte Océane du Limousin, à l'exception de Saint-Victurien, se situent dans la zone AMEL. Sur cette dernière, l'opérateur Orange a été désigné pour réaliser les travaux. Lorsque Orange aura installé son réseau, l'ensemble des opérateurs internet pourront s'y raccorder pour proposer la fibre à leurs clients. Dans les immeubles collectifs, les frais de raccordement au domicile seront pris en charge par les opérateurs; dans les maisons individuelles, cela dépendra des offres de chaque opérateur. Il ne sera évidemment pas obligatoire



de se raccorder à la fibre. Chaque abonné pourra conserver son accès ADSL, du moins tant que les opérateurs n'auront pas décidé d'abandonner le réseau analogique. Le coût du déploiement de la fibre est en parti pris en charge par Orange et par le département. La communauté de communes investit de son côté 500 000€ dans l'opération. A partir de 2023, chaque Saint-Juniaud pourra vérifier son éligibilité à la fibre sur : <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Jumelage 20^e anniversaire à Wendelstein



Le quinzième anniversaire avait été célébré à Saint-Junien en 2016.

Le jumelage entre Zukowo (Pologne), Wendelstein (Allemagne) et Saint-Junien a vu le jour en 2001 et fête son 20^e anniversaire en août 2021 à Wendelstein, si le contexte sanitaire le permet. Au cours des années écoulées, environ 200 manifestations ont permis aux populations des trois villes, aux associations, aux élus, aux scolaires, de se rencontrer et de créer des liens d'amitié qui perdurent.

A l'occasion des festivités du 20^e anniversaire qui auront lieu du 26 au 29 août 2021, le Comité de jumelage organise un déplacement à Wendelstein ouvert à toute personne intéressée. Vous connaissez quelqu'un à Wendelstein, les activités du Comité de jumelage vous intéressent, vous avez envie de découvrir une région pittoresque et attrayante, vous êtes att-

chés aux valeurs d'un jumelage, alors ce projet vous concerne !

Le Comité de jumelage organisera le déplacement en bus (départ le 26 août tôt le matin, retour le dimanche 29 août tard en soirée) ainsi que l'hébergement sur place dans des familles ou à l'hôtel selon les possibilités.

Le programme comprendra la participation aux fêtes de l'anniversaire : visite et connaissance de la ville et des environs, soirée festive et de gala...

Une contribution financière modérée sera demandée aux participants. La campagne d'inscription commencera prochainement. Toutefois, on peut obtenir des renseignements dès maintenant et/ou se préinscrire auprès de Claudine Rocher 06 07 42 45 27 ou d'Elise Bélanger 06 42 25 26 74 (après 18 heures).

Le P'tit DONJOUR

Réfection des allées
du cimetière
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - Avril 2021 - n°206

Port du masque obligatoire

Par arrêté préfectoral du 26 mars, le port du masque est devenu obligatoire partout dans l'espace public, à Saint-Junien comme dans toutes les villes du département de la Haute-Vienne comptant plus de 3 500 habitants. La mesure s'applique, pour l'instant, jusqu'au 30 avril. Le préfet de la Haute-Vienne justifie cette décision par une nouvelle croissance de la circulation du virus dans le département, l'augmentation du nombre de fermetures de classes et le faible respect des mesures barrières dans certains rassemblements.

La cellule de crise de la préfecture a précisé que cette obligation ne s'applique pas à la pratique d'une activité sportive qu'il s'agisse d'un entraînement à l'extérieur, de course à pied, de vélo, de marche sportive... tout cela en respectant les distanciations et autres gestes barrière. Cela vaut pour tous les déplacements à vélo.

POL Avenir

Un tremplin pour les créateurs d'entreprises



Novéa, 11 salariés, quitte la pépinière pour s'installer zone de Boisse dans les jours qui viennent.

Avis aux créateurs d'entreprises : des locaux se libèrent à la pépinière POL Avenir. Des bureaux de 24 et 27 m², des ateliers de 50 et 70 m² sont disponibles pour accueillir de nouveaux entrepreneurs. Deux entreprises qui ont grandi au sein de la structure vont prochainement voler de leurs propres ailes. Novéa, entreprise adaptée de sous-traitance s'installe sur la zone de Boisse et Apidel qui assure la gestion administrative des infirmiers à domicile va s'implanter en ville.

Hébergés en pépinière ou en hôtel d'entreprises, les porteurs

de projets disposent de locaux mais aussi d'un soutien administratif et de conseils d'experts. Ils bénéficient du partage d'expériences, de la mise en relation avec les réseaux institutionnels et professionnels, d'un environnement propice au développement de leurs activités. La pépinière, gérée par la communauté de communes, accueille, pour 3 ans maximum, des entreprises en phase de création ou de reprise. La formule hôtel s'adresse aux entreprises ayant plus de 3 ans d'existence, lesquelles peuvent être hébergées 5 ans maximum. Deux entreprises sont arrivées

récemment à la pépinière. Il s'agit d'ILLICO Travaux, spécialisée dans le courtage de travaux et le suivi de chantiers et d'Alex Elo Communication qui a lancé le mois dernier un nouveau magazine local baptisé "Rendez-vous". Vingt-sept entreprises nées à la pépinière depuis 2004 sont toujours en activité et ont créé 424 emplois.

Les personnes intéressées par l'offre de POL Avenir peuvent se renseigner au 05 55 03 35 70 ou par courriel à accueil@polavenir-stjunien.fr.

SOMMAIRE

! Maisons fleuries :
le concours
et des photos

! Internet :
la fibre grand public
bientôt là

! 20^e anniversaire
du jumelage
à Wendelstein

Concours et photos



Le concours communal des maisons fleuries devrait bien avoir lieu cette année. Le jury procédera à l'examen des jardins et balcons fin juin. Les inscriptions auront lieu courant mai. Les détails seront précisés dans le prochain P'tit Bonjour.

Fort du succès obtenu en 2020, la municipalité et l'association *Les amis des fleurs* reconduisent parallèlement l'opération "L'œil du jardinier". Dès maintenant, tous ceux qui ont repris leurs activités dans leurs jardins, potagers ou balcons peuvent mettre en valeur leur travail sous forme photographique. Ils sont invités à fournir deux photos numériques (trois maximum), l'une représentant une vue d'ensemble de leur jardin, parterre..., l'autre représentant une plante, un arbre, une fleur, un détail de leurs réalisations. Les clichés reçus feront l'objet d'une exposition présentée à l'automne. Les photos doivent être envoyées entre le 15 juin et le 31 juillet à l'adresse : communication@saint-junien.fr. Les personnes qui ne pourraient faire elles-mêmes une photo numérique peuvent faire appel aux *Amis des fleurs* ou à la mairie qui se chargeront de faire passer un photographe. Il suffit de téléphoner au président de l'association au 06 87 58 26 29 ou au service communication de la mairie au 05 55 43 00 29.

Les participants au concours ou à l'exposition recevront un lot offert par *Les amis des fleurs*.

*Les photos devront être accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone du participant.

Frelons - chenilles

Nuisibles sous surveillance

Avec le printemps, les insectes reprennent de leur vitalité. Mais il est encore temps de lutter contre les espèces nuisibles.

Les agents des espaces verts ont posé 6 pièges à frelons asiatiques dans le rucher de la ville sur le site de Précoin. Remplis avec de la bière et du sirop, ces pièges que l'on peut facilement fabriquer avec une bouteille plastique, permettent de capturer les reines et ainsi de limiter la formation de nouvelles colonies. Rappelons que la municipalité apporte une aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques réalisée entre le 1^{er} mai et le 31 octobre de l'année en cours (détails et formulaire sur saint-junien.fr).

Quant à la chenille processionnaire du pin, c'est également lorsque les températures radoucissent que toute la colonie d'un même cocon quitte son nid, en procession, pour s'enfouir dans le sol. Au bout de plusieurs mois, les chenilles se transforment en papillons et le cycle de reproduction peut recommencer. Afin de limiter leur enfouissement, 5 pièges ont été installés en octobre sur des pins parasités.

Attention ! Ces chenilles sont fortement urticantes et peuvent provoquer de graves réactions allergiques. Il faut être vigilant avec les enfants. Il est risqué de manipuler un nid même vide. Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie qui, s'ils ne sont pas soignés rapidement, peuvent en mourir.

Travaux de voirie

Les allées du cimetière moins minérales

La voirie du cimetière est en cours de réaménagement. Il s'agit de préserver son caractère roulant et de participer à la déminéralisation du site.



Les allées du cimetière font peu neuve. Des travaux de voirie sont en cours sur l'ensemble du cimetière. Au total 2 700 m² soit 620 mètres linéaires d'allées sont réaménagés avec le double objectif de préserver leur caractère roulant et de participer à la déminéralisation du site. Ces voies sont utilisées quasi quotidiennement par les entreprises de pompes funèbres, permettant aux convois funéraires d'accéder aux concessions. Il est aussi question de participer à la végétalisa-

tion des espaces pour limiter l'effet îlot de chaleur engendré par la présence quasi sans partage du minéral. L'aménagement des allées porte donc sur une alternance de revêtements. Certaines allées seront entièrement en bitume ou en mélange terre pierre, d'autres présenteront une bande en enrobé bordée de mélange terre pierre. Au final, 1 600 m² seront en enrobé et 1 100 m² en terre pierre. Dans un deuxième temps les espaces terre pierre seront végétalisés avec des espèces à

pusse lente telles que le thym-serpolet, déjà testé avec succès dans un carré du cimetière, afin de limiter au maximum le nombre de tontes. La végétalisation a également un effet drainant qui facilite la gestion des eaux de ruissellement. En préalable au chantier, une dizaine de concessions ayant fait l'objet d'une procédure de reprise a été démolie portant le nombre des démolitions à 200 en une dizaine d'années. Il s'agit de concessions temporaires échues,

non renouvelées et retournées dans le domaine public communal. Ces premiers travaux représentent un investissement de 96 000€. Dans les semaines qui viennent, des aménagements doivent également être réalisés pour améliorer l'accès au columbarium. Se posera ensuite la question du traitement des zones inter-tombes actuellement minérales pour l'essentiel, sauf dans le vieux cimetière. La végétalisation avec espèces à pousse lente paraît la solution la plus pertinente tant sur le plan économique qu'écologique. Elle reste pour l'heure au stade de la réflexion.



L'hydroseeding à l'étude

La végétalisation du cimetière, en particulier celle des inter-tombes, pourrait être réalisée par hydroseeding. Cette technique d'ensemencement hydraulique consiste à mettre en œuvre sur le sol une émulsion comportant eau, semences, fertilisants et fixateurs dans le but de recréer rapidement un couvert végétal durable. Cette émulsion est projetée par une machine appelée Hydroseeder. Cette technique est utilisée pour protéger le sol de l'érosion et pour recréer rapidement une couverture végétale sur tout type de substrat. Elle est actuellement testée sur les trottoirs du bas de l'avenue Gay-Lussac.

Columbarium

L'aménagement paysager du columbarium est à l'étude. Outre la création de cheminements, il est étudié la possibilité d'y planter des arbres et des massifs de fleurs. Des bancs devraient également être installés. Enfin, la haie qui existait autour du columbarium, contre le mur d'enceinte, pourrait être remplacée par de la végétation afin de masquer ce mur en béton.

Liste électorale

Les prochaines élections départementales et régionales devraient se dérouler les 13 et 20 juin 2021. Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur la liste électorale qui sera close le 7 mai. Il reste donc moins d'un mois pour s'inscrire auprès du service élections de la mairie.

Déchèterie

Depuis le 6 avril, les horaires d'ouverture au public de la déchèterie ont été légèrement modifiés. Désormais elle est accessible du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15.

Fleurs et plantes

L'association *Les amis des fleurs* organise son marché de printemps dimanche 2 mai, de 9h00 à 18h00, place Lacôte. Cinquante-cinq exposants sont attendus, soit le double des années précédentes. Douze pépiniéristes et horticulteurs proposeront rosiers, aromatiques, fuchsias, mellifères, vivaces... Des artisans d'art et de décoration seront présents. Le public trouvera également des produits textiles et des produits de terroir. Diverses animations sont prévues pour les enfants et les adultes, ainsi qu'une tombola. Entrée gratuite.

Le public trouvera également des produits textiles et des produits de terroir. Diverses animations sont prévues pour les enfants et les adultes, ainsi qu'une tombola. Entrée gratuite.



Ma Mission locale

Pour faciliter l'approche des jeunes vers les Missions locales, le réseau des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine lance l'application mobile "Ma Mission Locale". Grâce à cette application mobile, les jeunes peuvent accéder à tout moment et en 1 clic, à toutes les informations de leur Mission locale : postuler à une offre d'emploi, de formation, de stage ou de mission de service civique ; s'inscrire à un

atelier ou une manifestation ; demander un rendez-vous auprès d'un conseiller ; se pré-inscrire...

Parcours du cœur

Compte-tenu de la situation sanitaire, la Fédération française de cardiologie organise cette année une édition digitale des Parcours du cœur. Jusqu'au 30 avril, chacun peut s'inscrire (2€) sur le site parcoursducoeurconnectes.fr et noter régulièrement le nombre de kilomètres parcourus à pied, à vélo, en extérieur ou en intérieur. L'objectif est de sensibiliser le grand public aux bienfaits de l'activité physique pour la prévention des maladies cardio-vasculaires. Partenaire de l'opération, l'ASSJ invite les Saint-Junienais à marcher, courir, pédaler...



Secours catholique

Le vestiaire du Secours catholique est ouvert le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 14h00 à 16h00. Les demandes d'aides peuvent être faites au local de l'association le samedi de 14h00 à 16h00 ou par téléphone au 06 79 87 24 50. Le Secours catholique est situé 2 rue d'Arsonval dans la cour du centre administratif Martial-Pascaud.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Pierre Allard

Rédaction et photos : service communication

Impression : Rivet, Limoges
5900 exemplaires